

TARIFS DES FRAIS D'HOSPITALISATION

- Un "**prix de journée**" d'hospitalisation complète (prise en charge médicale et soignante).
- Un "**forfait journalier**" qui représente votre contribution aux prestations à caractère hôtelier.

Les frais d'hospitalisation vous incombent ou sont pris en charge par les organismes auprès desquels vous êtes assuré (assurance maladie, mutuelle ou assurance complémentaire santé).

Si vous êtes assuré social et possédez une mutuelle, l'assurance maladie couvre 80% des frais de séjour, pendant les trente premiers jours et 100% au-delà. Dans certains cas (affection de longue durée), vous pouvez bénéficier d'une prise en charge à 100% dès le premier jour; parlez-en à votre médecin.

Les tarifs des frais d'hospitalisation au 1^{er} janvier 2019 :

Catégorie	Prix de journée
Hospitalisation à temps plein adultes	749,93 €
Hospitalisation à temps plein enfants	888,88 €
Hospitalisation Urgences UASI enfants (Unité d'Accueil et de Soins Intensifs)	1 487,36 €
Hospitalisation à temps partiel adultes (jour/nuit)	459,11 €
Hospitalisation à temps partiel enfants (jour/nuit)	583,63 €
Foyer postcure adultes	508,38 €
Forfait journalier	15,00 €
Facturation chambre individuelle	45,00 €

Tiers payant : la prise en charge des frais de séjour est effectuée directement par le bureau des entrées auprès des organismes de sécurité sociale sur présentation de la carte Sésame Vitale à jour (attestation recto/verso) et de votre mutuelle (carte d'adhérent).

Si vous pensez avoir des difficultés pour payer les frais de séjour qui resteront à votre charge, demandez rapidement à contacter le service social de votre unité de soins.